

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.1 Pilotage de la veille stratégique, de l'ancrage institutionnel et de la réflexion prospective - Organisation d'une veille stratégique, sociale et réglementaire - Inscription de l'organisation dans les réseaux professionnels nationaux et territoriaux - Adhésion de l'organisation à des groupements et syndicats professionnels et à des revues spécialisées - Pilotage du recueil de données et d'analyse sur les évolutions sectorielles (politiques sociales nationales et territoriales, réglementation, publics et territoire) - Réflexion prospective sur les évolutions sociétales, technologiques, numériques et réglementaires	C1.1 Organiser et piloter les moyens d'une veille stratégique, sociale et médicosociale, réglementaire et territoriale en mobilisant des dispositifs numériques et collaboratifs de suivi et des méthodes d'intelligence économique et sociale pour maintenir l'expertise sociale de l'organisation et lui permettre d'adapter ses offres d'accompagnement du public fragile en intégrant la commande publique et les évolutions analysées.	La certification repose sur : - une épreuve écrite qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels à minima (Coef 1) - une épreuve orale qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels à minima (Coef 2) Modalités : réalisation d'une note d'aide à la décision (NAD) La note d'aide à la décision est construite à partir d'un sujet choisi par le candidat ou d'une commande institutionnelle. Elle est développée depuis un site qualifiant (le lieu professionnel ou un lieu de stage si le candidat n'est pas en poste). Le sujet est validé par l'organisme de formation. Face à une problématique concernant un public de l'action sociale et en lien avec le site qualifiant, le candidat propose une analyse de la problématique, étudie les différentes options possibles, prend position et adresse une recommandation argumentée à la gouvernance afin d'appuyer sa prise de décision. - épreuve écrite individuelle : dépôt d'un dossier " Note d'aide à la décision"	Le candidat anticipe les transformations majeures sur le territoire - Il identifie des sources institutionnelles, réglementaires, scientifiques et professionnelles pertinentes - Il mobilise un dispositif structuré de collecte de données (outils numériques et collaboratifs) et d'analyse - Il intègre des résultats de veille dans une logique de positionnement stratégique de l'organisation - Il repère et qualifie les évolutions législatives, sociales et territoriales - Il engage une approche prospective (recherche, benchmark, analyse documentaire) Le candidat réalise une expertise sociale robuste produisant une décision politique et stratégique - Il réalise un diagnostic territorial et sectoriel - Il propose des axes de développement pertinents - Il implique les parties prenantes dans la démarche et met en œuvre un dispositif de collecte de données multi sources
	C1.2 Entretien d'une dynamique de recherche et développement en portant une attention particulière aux évolutions législatives et politiques en matière d'inclusion, de justice sociale et de développement durable afin d'anticiper les transformations majeures et d'adapter les solutions d'accompagnement proposées par l'organisation		
A1.2 Déploiement d'une dynamique recherche et développement - Analyse de l'évolution des besoins sociaux des publics du territoire - Diagnostic territorial et sectoriel : enjeux et positionnement des acteurs	C1.3 Piloter la conception de solutions innovantes en s'appuyant sur une analyse des besoins sociaux, un diagnostic territorial et sectoriel et la mobilisation des parties prenantes afin de développer une offre de services adaptée et renouvelée, répondant aux enjeux du territoire et aux besoins des publics fragiles.		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

<ul style="list-style-type: none"> - Recherche ou conduite d'études comparatives et prospectives - Traduction de la commande publique et de son évolution - Présentation à la gouvernance de scenarii de développement ou d'ajustement 	<p>C1.4 Formuler des recommandations stratégiques auprès de la gouvernance de l'organisation en proposant des scénarios d'évolution et des orientations de développement pour éclairer la prise de décision et garantir la pertinence et la soutenabilité des choix organisationnels.</p>	<p>- épreuve orale individuelle : présentation de 20 mn avec un support au choix en appui (Powerpoint ou autre) suivi d'un échange de 20 mn avec le jury</p>	<p>(questionnaire, entretiens, focus groupe, observations...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il construit des scénarios d'évolution et propose des options décisionnelles et des recommandations argumentées - Il élabore une solution répondant aux besoins du territoire, et notamment en termes d'accessibilité pour tous
<p>A1.3 Développement stratégique des projets d'innovation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des opportunités de développement sur le territoire, en lien avec la contribution à l'accessibilité - Pilotage de la conception de projets d'innovation sociale - Recherche de partenaires et de financements - Proposition et argumentation auprès de la gouvernance - Supervision du déploiement des solutions innovantes par les équipes - Impulsion de développement de pratiques expertes - Etude d'impact et analyse de l'évaluation - Articulation stratégique des solutions innovantes dans l'offre de service 	<p>C1.5 Piloter des projets d'innovation sociale à l'échelle territoriale en validant les opportunités identifiées et en mobilisant des partenaires et des financements afin de générer des réponses adaptées aux besoins sociaux émergents et aux dynamiques territoriales, dans une perspective de durabilité et d'accessibilité pour tous.</p> <p>C1.6 Superviser le déploiement, l'évaluation et l'intégration stratégique des solutions innovantes en pilotant les équipes dans la mise en œuvre et en impulsant des pratiques collaboratives ainsi qu'en suivant les impacts et l'articulation avec l'offre de service globale dans le but de garantir la cohérence et la pertinence des projets innovants dans la stratégie organisationnelle et territoriale.</p>	<p>- épreuve écrite individuelle : dépôt d'un dossier " Note d'aide à la décision"</p> <p>- épreuve orale individuelle : présentation de 20 mn avec un support au choix en appui (Powerpoint ou autre) suivi d'un échange de 20 mn avec le jury</p> <p><i>Pour les candidats hors emploi ou hors secteur, un stage de 3 semaines (105 heures) est obligatoire pour accéder à cette évaluation afin de garantir un ancrage dans un environnement professionnel pertinent.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il évalue des impacts (faisabilité, risques, durabilité) - Il identifie une opportunité pertinente de projet - Il formule à la gouvernance une recommandation argumentée et contextualisée - Il mobilise des partenaires et recherche des financements - Il structure un plan de mise en œuvre (étapes, moyens, indicateurs) - Il définit des modalités de déploiement et d'accompagnement au changement - Il met en place des méthodes d'évaluation de l'impact - Il propose à la gouvernance un plan d'intégration du projet dans l'offre de service globale

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1 Contribution à la définition, à la diffusion et à la valorisation des orientations stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique auprès de la gouvernance (organisme gestionnaire ou instance hiérarchique) - Proposition de méthodes et appui à l'animation du projet - Proposition, cadrage et pilotage de ressources, moyens ou conseils externes - Elaboration et partage du diagnostic de l'organisation - Partage de l'expertise sociale des équipes de l'organisation avec la gouvernance - Détermination des enjeux de l'organisation en appui à la gouvernance - Intégration de la démarche RSO pour dégager les orientations et les priorités et définir des axes stratégiques de développement - Partage avec la gouvernance de la représentation politique de l'organisation Communication du projet politique en interne et en externe et positionnement de l'organisation sur le territoire 	<p>C2.1 Élaborer un diagnostic stratégique interne et externe de l'organisation en mobilisant les résultats de la veille sociale et territoriale en utilisant des outils d'analyse stratégique et en intégrant une démarche RSO afin d'identifier les enjeux sociaux, économiques et organisationnels majeurs auxquels l'organisation doit faire face et d'éclairer la gouvernance dans la définition des orientations stratégiques.</p> <p>C2.2 Valoriser et mobiliser l'expertise sociale de l'organisation au service de la gouvernance en s'appuyant sur l'expertise sociale issue des équipes métiers en mobilisant des ressources internes spécialisées et en recourant à des expertises externes qualifiées (juridiques, financières, scientifiques, institutionnelles) afin de permettre à la gouvernance de définir un projet politique éclairé et soutenable, garantissant la réalisation de la mission de service public auprès des publics fragiles du territoire.</p>	<p>La certification repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une épreuve écrite qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels à minima (Coef 3) - une épreuve orale qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels à minima (Coef 3) <p>1) Réalisation d'un mémoire stratégique s'appuyant sur l'expérience en milieu professionnel Modalité : écrit, épreuve individuelle Le mémoire prend appui sur une organisation de l'action sociale (structure employeur ou lieu de stage) et expose une analyse stratégique approfondie de l'organisation (ou d'un périmètre de celle-ci), un diagnostic, des enjeux et des choix d'orientation, la mise en œuvre d'une stratégie adaptée et une réflexion critique sur les effets attendus ou observés.</p> <p>2) Soutenance du mémoire Modalités : oral, épreuve individuelle</p>	<p>Le candidat propose une problématisation stratégique pertinente de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il produit une analyse interne et externe structurée - Il mobilise des outils d'analyse stratégique (SWOT, PESTEL, etc.) pour poser un diagnostic - Il mobilise de l'expertise sociale en prenant en compte des expertises internes et externes et en articulant expertise sociale et gouvernance - Il intègre une démarche RSO pour définir des enjeux - il élabore une stratégie adaptée en lien avec la gouvernance - Il définit des objectifs stratégiques et opérationnels <p>Le candidat démontre sa capacité à déployer un projet stratégique dans la concertation, la participation et la coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il propose une programmation cohérente des projets soutenant l'engagement des équipes et intégrant les orientations stratégiques

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

	<p>C2.3 Piloter la stratégie de communication et de représentation de l'organisation en concevant et conduisant un plan de communication interne et externe en mobilisant les outils numériques, médiatiques et institutionnels et en développant des partenariats de représentation auprès des acteurs territoriaux afin de renforcer la visibilité du projet de l'organisation, de consolider sa reconnaissance comme acteur de l'ESS et de légitimer sa contribution au développement social du territoire.</p>	<p>L'épreuve orale comprend la soutenance du mémoire et un temps d'échange avec le jury sur la pratique de direction dans le champ de l'action sociale.</p> <p><i>Pour les candidats hors emploi ou hors secteur, un stage de 13 semaines (350 heures) est requis pour accéder à cette évaluation, afin de garantir un ancrage dans un environnement professionnel pertinent.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il propose une démarche d'amélioration continue de la qualité à travers un dispositif d'indicateurs construits dans la concertation et mobilisant les parties prenantes et il supervise les actions correctives - Il identifie les partenaires clés et met en place une stratégie partenariale qui permet la construction de synergies concrètes dans un écosystème territorial coopératif pour garantir la continuité des parcours - Il met en place des espaces éthique de participation, d'implication et de co construction pour les parties prenantes implication des équipes <p>Le candidat démontre sa capacité à assurer la conformité de l'activité à la réglementions en vigueur et à manager le risque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il propose une organisation des ressources humaines, matérielles, réglementaires assurant sa conformité de la structure aux obligations légales et organise les délégations des responsabilités pour sécuriser sa responsabilité sociale et juridique - Il identifie les risques (RGPD, cybersécurité, risque sanitaire...) et il propose un plan de prévention coconstruit avec la gouvernance, en lien avec le projet politique - Il maîtrise et met en place les process et outils règlementaires, notamment en termes d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap, et de sécurité (Registre de sécurité, DUERP, plan bleu, plan bientraitance)
<p>A2.2 Pilotage du déploiement et de la mise en œuvre du projet stratégique de l'organisation</p> <p>Traduction des axes stratégiques en un projet stratégique opérationnel</p> <p>Définition et pilotage de la stratégie de communication interne et externe du projet</p> <p>Pilotage de l'adaptation de l'offre de service et d'accompagnement en lien avec les axes stratégiques</p> <p>Définition et pilotage d'une stratégie partenariale</p> <p>Garantie des conditions de la concertation avec les parties prenantes</p> <p>Programmation et articulation des projets de l'organisation et incarnation du sens et de la mission portée auprès des parties prenantes</p> <p>Organisation et supervision des process d'évaluation et de révision stratégique du projet de l'organisation conduit en environnement mouvant</p>	<p>C2.4 Traduire les orientations stratégiques de l'organisation d'innovation sociale en un projet stratégique opérationnel en définissant des objectifs en pilotant l'adaptation de l'offre de services et en assurant la programmation cohérente des projets internes, dans une logique d'amélioration continue de la qualité, de l'accessibilité et d'adaptation à un environnement mouvant afin de garantir la cohérence et la pertinence du projet stratégique de l'organisation</p>		
	<p>C2.5 Définir et piloter une stratégie de communication et de concertation autour du projet stratégique en mobilisant les parties prenantes internes et externes en assurant la circulation de l'information, la lisibilité de la vision stratégique et l'adhésion des acteurs afin de renforcer l'appropriation collective, la cohésion organisationnelle et la légitimité du projet stratégique.</p>		
	<p>C2.6 Développer et animer une stratégie partenariale en lien avec le projet stratégique, en identifiant les acteurs clés, en construisant des synergies opérationnelles et en inscrivant l'action de l'organisation dans un écosystème coopératif et inclusif afin de renforcer l'impact social, la</p>		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

	pérennité et l'ancrage territorial du projet stratégique.		<ul style="list-style-type: none">- Il décrit les processus mis en œuvre pour la gestion des situations complexes- Il produit un système d'organisation des données et de circulation de l'information stratégique permettant un pilotage fiable de l'activitéLe candidat démontre sa capacité à diffuser et à valoriser les orientations stratégiques de la gouvernance- Il assure par délégation les relations avec les autorités dans le dialogue et la concertation-Il conçoit un plan de communication interne et externe et le propose à la gouvernance pour les modalités et la temporalité
--	---	--	---

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

<p>A 2.3 Pilotage stratégique et supervision globale de l'activité Recherche, mobilisation et affectation des moyens Structuration efficiente des services et du cadre réglementaire de l'activité Supervision stratégique de l'encadrement intermédiaire et opérationnel. Garantie de la qualité et de la cohérence du parcours d'accompagnement des usagers et de leurs proches Contrôle de la contractualisation de l'activité (personnes accompagnées, fournisseurs et partenaires) Gestion des aléas et des situations de crises Reporting à la gouvernance et appui de celle-ci dans la relation avec les autorités de contrôle</p>	<p>C2.7 Organiser et structurer les moyens humains, matériels et réglementaires nécessaires à l'activité en recherchant, mobilisant et affectant les ressources adéquates en structurant les services et les processus dans le respect du cadre légal pour assurer un fonctionnement opérationnel efficient et conforme aux exigences réglementaires et législatives du secteur.</p>		
	<p>C2.8 Superviser l'organisation opérationnelle des services et réguler l'action de l'encadrement en soutenant la coordination des cadres intermédiaires dans le pilotage des équipes en garantissant la qualité et la cohérence des parcours d'accompagnement et en assurant la gestion stratégique des situations complexes ou critiques afin de sécuriser et de soutenir la mise en œuvre du projet stratégique.</p>		
<p>A2.4 Garantie organisationnelle, éthique et qualitative de l'activité - Organisation de la veille réglementaire en lien avec l'activité - Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de l'accessibilité - Conduire et garantir la concertation stratégique avec les acteurs du parcours - Supervision de la mise en place d'un système d'enregistrement, de traçage et de résolution des plaintes et réclamation et des événements indésirables - Mise en place d'un comité éthique</p>	<p>C2.10 Concevoir et piloter la démarche d'amélioration continue de la qualité et de l'accessibilité au sein de l'organisation en définissant les objectifs, les indicateurs, les processus d'évaluation et les actions correctives, dans le respect du cadre réglementaire et en cohérence avec la stratégie de la structure tout en mobilisant les équipes et en associant les parties prenantes afin de produire une culture qualité partagée garantissant la conformité et l'efficacité de l'activité.</p>		
	<p>C2.11 Impulser une culture de la concertation en instaurant et en pilotant des espaces de co-construction éthique, en interne et sur le territoire afin de garantir la continuité et la qualité du parcours des personnes fragiles sur le bassin de vie.</p>		

<p>A2.5 Pilotage d'une stratégie de maîtrise des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une revue des risques multifactoriels avec les équipes de direction et partagée avec la gouvernance - Identification des leviers de maîtrise des risques - Elaboration d'une stratégie de maîtrise des risques partagée avec la gouvernance et déploiement - Pilotage de la tenue des registres légaux et réglementaires et des plans de prévention et de gestion de crise - Organisation des délégations 	<p>C2.12 – Élaborer et piloter une stratégie de maîtrise des risques organisationnels en réalisant une revue structurée et partagée des risques multifactoriels en identifiant et en hiérarchisant les leviers de maîtrise et en coconstruisant avec la gouvernance un plan de prévention et de gestion des risques pour anticiper et sécuriser l'activité de l'organisation face aux enjeux multiples de son environnement.</p>		
	<p>C2-13 – Garantir la conformité réglementaire et la sécurisation opérationnelle de l'organisation en veillant au respect des obligations légales et réglementaires et en structurant les délégations nécessaires à leur déploiement opérationnel afin d'assurer la continuité, la conformité et la responsabilité juridique et sociale de l'organisation.</p>		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3.1 Management des équipes de cadres, de direction et des fonctions supports - Animation des équipes de cadres, de direction et des fonctions supports - Supervision et soutien aux équipes - Formalisation des délégations en cohérence avec les fiches de postes, les spécificités métiers et les missions - Articulation entre les équipes de cadres et les fonctions supports - Pilotage stratégique de l'organisation de l'information et de la communication interne - Impulsion et développement de l'adhésion au projet institutionnel et du sentiment d'appartenance - Développement d'une culture d'entreprise apprenante et inclusive - Promotion de la participation, de la Co construction et de la construction d'un cadre éthique de travail - Réguler les tensions stratégique et managérial »	C3.1 Manager les équipes de cadres, de direction et des fonctions supports en organisant leur articulation fonctionnelle en assurant un soutien régulier à l'encadrement en formalisant les délégations dans le respect des missions et des spécificités métiers afin de garantir l'efficacité collective et la cohérence de l'organisation.	La certification repose sur : - une épreuve écrite qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels (Coef 3) - une épreuve orale qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels à minima (Coef 3) Modalités : épreuve orale individuelle : analyse de situation managériale - préparation 40 mn - exposé de 20 mn puis échange de 20 mn avec le jury 1) Etude de cas GRH : analyse et résolution d'une problématique RH complexe dans une structure médico-sociale Modalités : écrit, épreuve individuelle (4 heures) devoir sur table de 4h – À partir d'un dossier sur une thématique RH et les données d'une situation concrète en lien, le candidat propose un projet managérial et sa déclinaison en plan d'actions. Le candidat indique l'instance auprès de laquelle il trouve judiciaire de présenter ce projet (gouvernance, autorités de contrôle, représentation du personnel,). Sujet avec annexes sans documentation personnelle. L'épreuve écrite se déroule dans une salle surveillée au sein de	Pour la première épreuve, l'épreuve écrite de GRH : Le candidat démontre sa capacité d'analyse d'une situation RH : - Il produit une analyse de la situation RH proposée au regard du droit du travail et des conventions collectives - Il manifeste une compréhension pertinente et rigoureuse du cadre légal et conventionnel applicable - Il identifie les obligations réglementaires et son périmètre d'exercice - Il évalue les risques psychosociaux et les risques d'usure professionnelle Le candidat propose des solutions conformes, éthiques, inclusives et opérationnelles : - Il organise et accompagne des parcours professionnels adaptés, y compris pour les salariés en situation de handicap - Il élabore un plan de développement des compétences cohérent - Il construit une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GEPP) adaptée en intégrant les aspirations individuelles - Il conçoit un plan d'action Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) réaliste et concerté -Il intègre les partenaires sociaux dans la démarche
	C3.2 Organiser les systèmes de communication, de transmission et d'information internes en structurant des espaces formels d'échanges en diffusant les décisions stratégiques et les informations opérationnelles afin de garantir la circulation fluide de l'information et l'alignement des équipes sur les objectifs de l'organisation.		
	C3.3 Impulser une dynamique collective fondée sur l'engagement et la co-construction en favorisant une culture d'organisation apprenante et inclusive et en promouvant la participation active des professionnels à l'évolution des pratiques et en régulant les tensions ou conflits afin de construire un cadre de travail éthique.		
A3.2 Conduite de la fonction employeur et de la politique de QVTC par délégation - Supervision de l'application du cadre légal et conventionnel dans la contractualisation de la relation avec le salarié - Organisation du parcours du salarié : attraction, intégration, accompagnement, fidélisation.	C3.4 Assurer, par délégation, la fonction employeur dans le respect du cadre légal et conventionnel, en supervisant la contractualisation des relations de travail, en organisant les parcours professionnels (intégration, fidélisation, accompagnement), et notamment ceux des salariés en situation de handicap, et en garantissant la conformité de la gestion RH afin de		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un parcours pour les salariés en situation de handicap - Sécurisation, conformité et adaptation du cadre de travail pour les salariés en situation de handicap - Mise en place d'un plan de développement des compétences - Mise en place d'une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) - Mise en place d'une politique de réduction des risques psychosociaux et de l'usure professionnelle 	<p>répondre aux obligations réglementaires et aux enjeux organisationnels</p>	<p>chaque organisme de formation selon des modalités identiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il impulse une culture d'organisation apprenante et inclusive - Il veille au respect des obligations légales liées aux instances représentatives du personnel (IRP), aux Commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), etc. - Il analyse les risques psychosociaux (RPS) et d'usure professionnelle et définit un plan QVCT en concertation avec les parties impliquées. Le candidat démontre sa capacité à soutenir le dialogue social : - Il prépare les processus de consultation et de négociation - Il structure les relations avec les instances représentatives - Il construit un baromètre social afin de suivre l'évolution du climat social via des indicateurs objectifs - Il structure la communication avec les représentants du personnel (RP) - Il réalise un reporting pertinent auprès de la gouvernance et démontre sa capacité à construire un dialogue constructif avec celle-ci - Il organise de façon cohérente l'équipe de direction élargie et formalise les délégations - Il apporte un soutien managérial efficace et régule les interactions et les conflits au sein des équipes
	<p>C3.5 Concevoir et mettre en œuvre une politique de gestion des emplois et des parcours professionnels, en élaborant un plan de développement des compétences, en déployant une GEPP adaptée aux besoins de l'organisation et aux aspirations des salariés, et en pilotant l'adaptation des postes pour les salariés en situation de handicap afin d'entretenir la compétence collective et permettre la compétence individuelle au service de l'efficacité de l'organisation</p>	<p>2) Mise en situation managériale Modalités : oral, épreuve individuelle Le candidat doit analyser une « situation managériale » et en résoudre la problématique à travers un plan d'actions étayé et temporalisé. L'épreuve orale comprend un temps de préparation, un oral de mise en situation professionnelle managériale simulée et un temps d'échange avec le jury sur la pratique de direction dans le champ de l'action sociale.</p>	
<p>A3.3 Pilotage et animation stratégique du dialogue social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration du cadre légal en vigueur et organisationnel de fonctionnement des instances représentatives du personnel - Développement et consolidation des conditions d'un dialogue social de qualité et pérenne 	<p>C3.6 Piloter une politique de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), en mettant en œuvre des actions de prévention des risques psychosociaux (RPS) et d'usure professionnelle, en favorisant un environnement de travail sécurisé, inclusif et favorable à la santé des salariés, en lien avec les partenaires sociaux et les équipes de direction afin de préserver la ressource humaine de l'organisation et de maintenir son engagement dans le projet.</p>	<p>Le sujet est tiré au sort parmi plusieurs sujets proposés</p>	
	<p>C3.7 Organiser le cadre du dialogue social dans le respect des obligations légales, en structurant le fonctionnement des instances représentatives du personnel, en préparant et animant les réunions délibératives, et en veillant à la régularité des processus de consultation et de négociation afin d'installer une culture de la concertation au sein de l'organisation</p>		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage d'une communication continue et constructive avec les représentants du personnel - Production et exploitation de diagnostics sociaux - Analyse qualitative et stratégique du climat social de l'organisation. 	<p>C3.8 Piloter la qualité du dialogue social et du climat social, en favorisant une communication continue avec les représentants du personnel, en produisant des diagnostics sociaux fondés sur des indicateurs objectivés, et en assurant un reporting régulier à la gouvernance et aux autorités de contrôle afin de répondre aux obligations de l'employeur et de permettre une conduite du changement à partir de de constats partagés.</p>		<p>Pour la deuxième épreuve, l'épreuve orale de management :</p> <p>Le candidat démontre sa capacité d'analyse d'une situation managériale complexe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie la problématique managériale et situe les responsabilités dans la chaîne managériale - Il qualifie l'intensité du problème managérial en identifiant les enjeux et les risques pour l'organisation <p>Le candidat propose un plan d'action managérial cohérent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il organise de manière cohérente l'équipe de direction élargie - Il formalise les délégations - Il soutient les équipes et régule les interactions - Il structure les espaces d'échange et organise la circulation fluide de l'information stratégique et opérationnelle <p>Le candidat démontre sa capacité à produire et animer une culture d'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il organise la co-construction des pratiques - Il régule les tensions et les conflits
--	---	--	---

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A4.1 Pilotage stratégique des moyens administratifs, budgétaires, logistiques, des infrastructures et des systèmes d'information de la structure d'innovation sociale - Cadrage et supervision des process administratifs et comptables - Structuration, conformité et sécurisation du système d'information, de recueil et conservation des données - Conformité réglementaire du bâti Pilotage de la gestion prévisionnelle des infrastructures en intégrant la démarche RSO - Pilotage des outils de contrôle et de suivi budgétaire et financier - Supervision ou préparation des états nécessaires à l'établissement de la clôture comptable et au financement de l'organisation - Conduire une politique tarifaire en lien avec la mission et les financeurs	C4-1 – Piloter la performance et la conformité des fonctions administratives, logistiques et numériques en vigueur de l'organisation en mettant en place une gouvernance des processus, des systèmes d'information et des infrastructures afin de sécuriser les opérations et d'assurer un cadre fiable, fluide et pérenne au service de la mission sociale.	La certification repose sur : - une épreuve écrite individuelle qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels (Coef 3) - une épreuve orale individuelle qui sera évaluée par un jury de 2 professionnels à minima (Coef 3) 1) Etude économique à partir d'un cas concret, Modalités : écrit, épreuve individuelle (4 heures) À partir d'un dossier cas concret, le candidat réalise l'analyse budgétaire et financière d'une organisation en vue de piloter les investissements et de conduire la trajectoire financière de l'organisation. Le candidat fera des préconisations en lien avec le diagnostic porté sur la structure étudiée, son projet stratégique et l'identification des risques et opportunités travaillées à travers une posture de direction Sujet avec annexes sans documentation personnelle.	Pour l'épreuve écrite étude de cas économique Le candidat démontre sa capacité d'analyse d'une situation financière : - Il produit une analyse précise des documents comptables et budgétaires proposés - Il élabore une stratégie financière viable - Il identifie les indicateurs de performance économique et sociale - Il propose une lecture critique des comptes de résultats et tableaux de bord - Il identifie des marges de manœuvre et propose des actions d'optimisation - Il traduit les orientations stratégiques en objectifs opérationnels financiers - Il élabore des projections pluriannuelles réalistes - Il défend ses propositions d'investissements à travers un argumentaire pour les financeurs - Il analyse la conformité aux obligations légales et réglementaires en matière financière Le candidat propose des solutions de pilotage financier conformes et durables : - Il élabore une stratégie financière adaptée aux objectifs de l'organisation
	C4.2 Assurer la stratégie financière de l'organisation en orientant les choix budgétaires en garantissant la fiabilité des résultats comptables et en négociant avec les partenaires financeurs afin de consolider la viabilité économique et de soutenir le développement des projets d'innovation sociale.		
A4.2 Pilotage des équilibres économiques et des impacts sociaux - Optimisation et pilotage stratégique des ressources de l'organisation - Analyse et suivi des indicateurs d'activité en lien avec la performance économique - Évaluation des impacts sociaux et de leur contribution au projet stratégique	C4.3 Evaluer et piloter les impacts sociaux, sociétaux et territoriaux de l'organisation, en définissant des indicateurs de performance extra-financière, en construisant des outils de suivi de l'utilité sociale, et en produisant des analyses permettant de rendre compte aux parties prenantes internes et externes afin de rendre visible l'utilité sociale de l'organisation sur le territoire		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

	<p>C4.4 Garantir la viabilité financière de l'organisation en exploitant les données économiques en anticipant les besoins de ressources et en activant des leviers d'efficacité afin d'assurer la continuité et la robustesse des orientations stratégiques.</p>	<p>2)Diagnostic financier au service de la stratégie de l'organisation d'innovation sociale - épreuve orale individuelle : exposé de 20 min avec un support en appui suivi d'un échange de 20 min avec le jury. Présentation d'un diagnostic économique global, incluant analyse budgétaire, performance, impact, etc. Le candidat doit présenter l'analyse de la situation financière d'une organisation de l'innovation sociale en lien avec son projet stratégique. Ce diagnostic prend appui sur la structure employeur ou une structure de stage. Cette structure peut être celle servant en appui au mémoire ou une structure différente. Le choix de la structure est validé par l'organisme de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il construit des outils de suivi budgétaire et financier pertinents - Il intègre des indicateurs extra-financiers (RSE, éthique, développement durable) dans le pilotage - Il négocie avec les partenaires financiers et institutionnels de manière équilibrée - Il met en place des dispositifs visant à optimiser les ressources sans nuire à la qualité des services <p>Le candidat démontre sa capacité à assurer un reporting rigoureux et efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il produit des tableaux de bord clairs et adaptés aux besoins de la gouvernance et des différents acteurs - Il alimente un dialogue constructif avec la gouvernance sur les résultats financiers et les enjeux <p>Pour la deuxième épreuve, l'épreuve orale de pilotage et gestion : Le candidat démontre sa capacité d'analyse d'une situation complexe de pilotage financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les enjeux stratégiques et opérationnels liés à la gestion financière - Il qualifie les risques financiers et propose des solutions adaptées - Il situe les enjeux dans le contexte global de l'organisation et de son environnement <p>Le candidat propose un plan d'action de pilotage financier cohérent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il organise la mise en place d'outils adaptés au suivi et au contrôle financier
<p>A4.3 Définition et pilotage d'une stratégie financière en appui au projet stratégique - Analyse financière des résultats de l'organisation - Diagnostic financier et économique - Traduction et partage du diagnostic économique et financier avec la gouvernance élaboration du volet financier du projet stratégique et partage avec la gouvernance - Identification des leviers d'augmentation de la performance économique - Recherche de financements additionnels - Mise ne place d'outils de contrôle et de suivi budgétaire, financier et économique Pilotage des investissements et gestion du patrimoine - Préparation de l'argumentaire du dialogue de gestion avec les financeurs en appui au gestionnaire</p>	<p>C4.5 -Assurer l'alignement entre la stratégie économique et les valeurs sociales de l'organisation, en articulant performance économique et finalités d'innovation sociale, et en favorisant une démarche de responsabilité sociale, éthique et durable afin de garantir que les choix de gestion soutiennent le projet social</p>		
	<p>C4.6 Diriger le diagnostic économique et financier de l'organisation, en analysant les résultats comptables et budgétaires, en identifiant les leviers d'optimisation et de performance, afin de disposer d'une vision consolidée afin d'éclairer les choix stratégiques et les marges de manœuvre</p>		
	<p>C4.7 Élaborer le volet financier du projet stratégique et en assurer le partage avec la gouvernance, en traduisant les orientations stratégiques en projections financières pluriannuelles, en planifiant les investissements et les ressources associées, afin de garantir la lisibilité et la soutenabilité des choix économiques auprès des instances de gouvernance.</p>		
	<p>C4.8 Préparer et soutenir le dialogue de gestion avec les financeurs, en pilotant la mise en place d'outils de suivi budgétaire et économique en mobilisant des financements complémentaires et en construisant un argumentaire fondé sur les données financières et les impacts attendus afin de</p>		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

	sécuriser la faisabilité et la crédibilité du projet stratégique.		<ul style="list-style-type: none">- Il pilote l'animation des acteurs concernés pour garantir la mobilisation des équipes sur les objectifs financiers- Il assure l'alignement des politiques financières avec les missions et valeurs de l'établissement- Il adapte la trajectoire budgétaire en fonction des situations et contraintes <p>Le candidat démontre sa capacité à impulser une culture de la performance équilibrée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il intègre la dimension éthique, sociale et environnementale dans les décisions financières- Il met en œuvre une communication transparente auprès de tous les acteurs- Il favorise la responsabilité collective dans l'optimisation des ressources
--	---	--	---

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A5.1 Élaboration de la stratégie de transformation organisationnelle - Analyse des évolutions et enjeux sociétaux. - Intégration des principes de l'innovation sociale. - Diagnostic des besoins de transformation. - Conception d'une stratégie de transformation organisationnelle.	C5.1 Définir et piloter une stratégie de transformation organisationnelle intégrant les principes de l'innovation sociale en s'appuyant sur l'analyse des processus et enjeux internes pour identifier les leviers d'action et garantir la pertinence et l'efficacité de l'activité auprès des publics fragiles sur le territoire.	Pour le dossier écrit (note de positionnement) Le candidat démontre une capacité à analyser les enjeux internes : - il identifie des leviers de transformation - il définit un cadre méthodologique adapté (gestion de projet, participation) - il effectue un choix de modalités opérationnelles de mise en œuvre	Pour le dossier écrit (note de positionnement) Le candidat démontre une capacité à analyser les enjeux internes : - Il identifie les enjeux qualitatifs liés aux activités de l'établissement ou service médico-social - Il identifie des leviers de transformation - Il définit un cadre méthodologique adapté (gestion de projet, participation) - Il effectue un choix de modalités opérationnelles de mise en œuvre
	C5.2 Mettre en œuvre les actions de transformation organisationnelle en mobilisant les méthodes de gestion de projet et les démarches participatives afin de garantir l'adaptation de l'organisation aux transitions contemporaines et de renforcer sa capacité à répondre durablement aux enjeux sociaux, humains et environnementaux.	Le candidat témoigne de sa capacité à conduire une réflexion critique sur la posture de direction : - il témoigne de sa capacité à conduire une analyse réflexive sur sa pratique managériale et / ou de direction - il démontre des capacités à incarner les valeurs de l'innovation sociale - il démontre sa capacité à se positionner dans des contextes incertains ou complexes - il démontre sa capacité à intégrer des principes d'innovation sociale	- Il analyse la conformité des pratiques au regard des normes et référentiels applicables (HAS, Qualiopi, etc.) - Il repère les points critiques et les axes d'amélioration prioritaires
	C5.3 Évaluer les impacts des transformations engagées en mobilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, des outils de reporting et de suivi ainsi que des dispositifs de concertation avec les parties prenantes afin de produire un diagnostic partagé intégrant les points d'étape, le rendu de comptes et des préconisations pour pérenniser les évolutions.	Pour l'épreuve orale de soutenance d'un projet de transformation :	Le candidat témoigne de sa capacité à conduire une réflexion critique sur la posture de direction : - Il témoigne de sa capacité à conduire une analyse réflexive sur sa pratique managériale et / ou de direction

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

	<p>C5.4 Positionner la structure comme une organisation agile en déployant des démarches participatives, des pratiques de gestion adaptative et une communication interne et externe valorisant les résultats et les impacts afin de garantir l'adaptation rapide de l'organisation aux évolutions et de rendre visible sa valeur sociale et territoriale.</p>	<p>Le candidat témoigne de sa capacité à mettre en récit d'un projet de transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> - il présente son argumentation stratégique et opérationnelle - il démontre une cohérence entre enjeux, méthodes et résultats attendus - il sait argumenter son choix et usage d'indicateurs qualitatifs / quantitatifs pour construire un suivi pertinent <p>Le candidat démontre sa capacité à mettre en place des pratiques adaptatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - il organise la prise en compte des parties prenantes et intégré les transitions sociétales, environnementales, numériques et technologiques - il sait prendre en compte dans son projet de transformation l'évolution du rapport au travail, la diversité générationnelle et interculturelle ainsi que les risques (sanitaires, technologiques...), ainsi que les impératifs de durabilité et de préservation des ressources. - il conçoit une stratégie de communication valorisante - il assure la promotion des résultats et de la valeur sociale de l'organisation - il choisit avec cohérence les dispositifs de participation et d'accompagnement - il déploie une stratégie de mobilisation des collectifs <p>Le candidat sait structuration d'un plan de conduite du changement</p> <ul style="list-style-type: none"> -il intègre les parties prenantes internes et externes - il fait montre d'une communication claire - il s'attache à prévenir les résistances 	<ul style="list-style-type: none"> - Il démontre des capacités à incarner les valeurs de l'innovation sociale - Il démontre sa capacité à se positionner dans des contextes incertains ou complexes - Il démontre sa capacité à intégrer des principes d'innovation sociale <p>Pour l'épreuve orale de soutenance d'un projet de transformation :</p> <p>Le candidat témoigne de sa capacité à présenter un projet de transformation de manière structurée et convaincante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il expose son argumentation stratégique et opérationnelle - Il démontre une cohérence entre les enjeux, les méthodes employées et les résultats attendus - Il sait justifier le choix et l'utilisation d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour assurer un suivi pertinent. <p>Le candidat démontre sa capacité à mettre en œuvre des pratiques adaptatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il organise la prise en compte des parties prenantes et intègre les transitions sociétales, environnementales, numériques et technologiques - Il intègre dans son projet l'évolution des rapports au travail, la diversité générationnelle et interculturelle ainsi que les risques (sanitaires, technologiques, etc.), tout en respectant les impératifs de durabilité et de préservation des ressources - Il conçoit une stratégie de communication valorisante - Il assure la promotion des résultats et de la valeur sociale de l'organisation
<p>A5.2 Pilotage et évaluation des projets de transformation organisationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception et pilotage des projets de transformation stratégique - Mobilisation des méthodes d'intelligence collective et de design organisationnel. - Évaluation des effets du changement avec ajustement de la stratégie. - Positionner l'organisation comme agile et innovante, visible dans sa valeur sociale. 	<p>C5-6 – Favoriser l'appropriation du changement par les équipes et parties prenantes en mobilisant des démarches participatives et des dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs afin de garantir l'adhésion et la co-construction des transformations.</p> <p>C5-7 – Structurer et piloter une démarche de conduite du changement en assurant la communication, la formation et la prévention des résistances afin de sécuriser le cadre de travail et de renforcer l'engagement proactif des acteurs.</p> <p>C5-8 – Se positionner comme directeur ressource, garant du sens et de la cohérence du projet de direction partagé avec les parties prenantes afin de susciter l'adhésion et de lever les freins dans un environnement complexe et en mutation.</p>		

Intitulé : DIREIS : Directeur ou directrice d'entreprise ou d'Organisation d'Innovation Sociale

Dans le secteur de l'ESS, le directeur conduit par son action (leadership) et le pilotage stratégique de l'organisation, un projet de transformation au service des publics fragiles sur un territoire en concertation avec l'ensemble des parties

			<ul style="list-style-type: none">- Il choisit de manière cohérente les dispositifs de participation et d'accompagnement- Il déploie une stratégie de mobilisation des collectifs <p>Le candidat sait structurer un plan de conduite du changement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il intègre les parties internes et externes- Il communique de manière claire et adaptée- Il met en place des actions pour prévenir les résistances au changement
--	--	--	---